



## **REGLEMENT DU JEU-CONCOURS PHOTOS**

**« Intitulé du jeu-concours »**

### **Article 1 - ORGANISATEUR**

**L'association Optimiste 29 dont le siège est situé au 5 quai du port Rhu à Douarnenez, et dont l'activité et l'objectif consistent à permettre à toutes personnes concernées par le handicap et l'isolement social, les personnes âgées et toutes personnes souffrant d'exclusion(s) de découvrir la mer. L'association agit en partenariat avec des structures et des établissements accueillant ce type de population, organise un jeu-concours photos ouvert à tous du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 31 Août 2021**

**2 thèmes chers à l'association seront proposés**

**Le premier LA MER**

**Le second LE HANDICAP**

**Possibilité de participer aux 2 thèmes**

### **ARTICLE 2- QUI PEUT PARTICIPER**

**Ce jeu est ouvert à toute personne physique. Ne pourront y participer les personnes impliquées directement dans l'organisation, la réalisation, la mise en œuvre, la promotion du concours, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'association Optimiste 29.**

### **Article 3 – COMMENT PARTICIPER**

**Les participants devront envoyer avant le 2 septembre 2021 leurs photos à l'adresse suivante.**

**concours.photos.optimiste29@gmail.com Une photographie prise par leur soin**



**Les participants devront indiquer**

**En objet du mail « concours photos Optimiste 29 »**

**Sans oublier de joindre la fiche d'inscription**

**À tout moment, le participant est responsable de l'exactitude des informations qu'il a communiquées**

#### **ARTICLE 4 - SPECIFICITE DES PHOTOGRAPHIES**

**Les participants devront s'assurer lors de l'envoi de leur photographie que les conditions suivantes sont respectées**

**Photographie en format JPEG**

**Photographie libre de droit**

**Si la photographie présente d'autres personnes (adultes ou /et enfants) le participant devra avoir obtenu l'autorisation de cette personne ou de ses parents afin de permettre aux organisateurs du jeu-concours d'utiliser cette photographie.**

**Les photographies ne pourront pas porter atteinte, d'une quelconque manière, à toute personne et ne pas constituer un outrage aux bonnes mœurs, une incitation à la réalisation de certains crimes ou délits, à une quelconque provocation ou discrimination, à la haine ou à la violence. De même les photographies de personnes nues ou en partie dénudées ne sont pas autorisées.**

**Les photographies feront l'objet d'une modération et sélection si nécessaire au préalable par l'organisateur.**

**En s'inscrivant au concours, chaque participant accepte que sa photographie puisse être diffusée et exploitée librement sur les supports numériques de l'association Optimiste 29,**



## **ARTICLE 5 - MODE DE SELECTION DES PHOTOS.**

**Un jury composé de 4 membres de l'association optimiste 29 et des membres des sociétés partenaire choisira les photographies selon les critères d'esthétisme et d'originalité et décernera « LE PRIX DU JURY »**

**Le jury se réunira début septembre 2021**

**Les résultats seront mis en ligne sur la page Facebook de l'association au plus tard le 12 septembre 2021. Les lauréats seront avisés par mail.**

## **ARTICLE 6 - RESPONSABILITES**

**La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'éventuel dysfonctionnement du mode de participation au présent jeu-concours, liée aux caractéristiques même d'internet. Dans ce cas, les participants ne pourront prétendre à aucune contrepartie de quelque nature que ce soit.**

**Facebook n'est en aucun cas impliqué dans l'organisation et la promotion de ce jeu-concours. En conséquence, sa responsabilité ne pourra être engagée en cas de réclamation.**

**La responsabilité de l'organisation ne saurait être engagée en cas d'annulation des festivités de Distro en baie. Le report des lots se feront sur l'année 2022**

## **Article 7 - INFORMATIQUE ET LIBERTES**

**Conformément aux dispositions de la loi Informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 aout 2004, les informations collectées pour participer au jeu-concours sont destinées exclusivement à l'organisateur. Les données collectées à cette fin**



**sont obligatoires pour participer au jeu-concours. Par conséquent, les personnes qui souhaiteraient supprimer ces données avant la fin du jeu-concours ne pourront plus y participer.**

**Les gagnants autorisent expressément l'organisateur à reproduire et à publier gracieusement sur les documents d'information liés au présent jeu-concours l'identité des gagnants, à savoir les initiales de leur nom, prénom ainsi que le code postal de leur domicile**

**Cette autorisation est valable 6 mois à compter de l'annonce des gagnants.**

**Tout participant au jeu-concours dispose par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant sur simple demande écrite à l'adresse suivante**

**Association Optimiste29100@gmail.com**

## **ARTICLE 8 - ACCEPTATION DU REGLEMENT**

**La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation totale du présent règlement.**

**Aucune information ne sera donnée par téléphone**

**Tout défaut de renseignement ou fausse déclaration d'identité ou adresse entrainera automatiquement l'élimination du participant. L'organisateur se réserve le droit de contrôler l'exactitude des renseignements fournis par les participants.**

## **Article 9 – RESERVE**

**L'organisateur ne saurait être tenu responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le présent jeu-concours devait être**



**modifié, reporté ou annulé partiellement ou totalement. Sa responsabilité ne saurait être engagée et aucune réparation ne pourrait lui être demandée.**

**L'organisateur se réserve la possibilité d'invalider à tout moment et sans préavis la participation de tout participant qui n'aurait pas respecté le présent règlement.**

## **Article 10- DOTATION ;**

### **THEME « LA MER »**

#### **1<sup>er</sup> prix**

1 journée d'immersion au sein de l'association Optimiste 29 lors des journées Distro en Baie du 14 au 18 septembre 2021 comprenant :  
3 embarquements pour 2 personnes sur les bateaux

2 repas de midi

Le goûter pour 2 personnes

Soirée repas du samedi 18 septembre pour 2 personnes

1 panier garni offert par notre partenaire LA POINTE DE PENMARCH

1 bon d'achat de 20 euros offert par notre partenaire LE FUMOIR DE L'ENFER

#### **2<sup>ème</sup> prix**

Une après-midi pour 2 personnes permettant l'accès à 2 bateaux

Le goûter pour 2 personnes

Soirée repas du samedi 18 septembre pour 2 personnes



### **3<sup>ème</sup> prix**

1 embarquement pour 2 personnes sur un des bateaux

Le goûter pour 2 personnes.

### **THEME HANDICAP**

Même dotation que pour le thème LA MER